

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand on connaîtra la force des troupes turques en face de cette armée italienne de 40 000 hommes, on verra que la Turquie, à juste titre, a le droit d'être fière de son armée. Je dirai seulement, et je ne pense pas être traité d'optimiste, que le croissant et l'étoile blanche du drapeau turc flotteront de longues années encore sur la terre africaine.

Quant à la petite armée turque qui combat, un contre dix, sous le soleil brûlant et meurtrier de l'Afrique, elle a montré et montrera encore au monde civilisé qu'elle sait faire son devoir, rien que son devoir. Nous sommes fiers, nous Turcs, de pouvoir montrer à l'Europe qu'il est encore au XX^e siècle des gens qui se font tuer avec joie et bonheur pour l'honneur et la gloire de leur pays.

DJÉMIL MUNIR BEY,
Lieutenant de cavalerie,
détaché à l'Académie de guerre ottomane.

INFORMATIONS

SUISSE

Mutations. — Le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour les services rendus, les démissions des colonels-commandants de corps de Sprecher et Wyl et du colonel-divisionnaire Schiess. Il a ajourné une décision au sujet des démissions du colonel-commandant de corps Isler et du colonel-divisionnaire Wildbolz.

Le colonel-divisionnaire Iselin a été promu au grade de colonel-commandant de corps.

Les commandements des unités d'armée de la nouvelle organisation ont été arrêtés comme suit :

- | | | | |
|-----------------|----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 ^{er} | corps d'armée, | colonel-commandant de corps | P. Isler, à Berne ; |
| 2 ^e | corps d'armée, | colonel-commandant de corps | I. Iselin, à Bâle ; |
| 3 ^e | corps d'armée, | colonel-commandant de corps | U. Wille, à Meilen. |
| 1 ^{re} | division, | colonel-divisionnaire | L.-H. Bornand, à Lausanne ; |
| 2 ^e | » | » | E. Galiffe, à Genève ; |
| 3 ^e | » | » | Wildbolz, à Berne ; |
| 4 ^e | » | » | C. Audéoud, à Thoune ; |
| 5 ^e | » | » | H. Steinbuch, à Zurich ; |
| 6 ^e | » | » | P. Schiessle, à Coire. |

Autant que des pronostics sont autorisés, il semblerait résulter de ces décisions que si l'option est exigée entre les hauts commandements et les

hautes fonctions du Département militaire, celles de chef du service de l'infanterie et de chef du service de la cavalerie recevront de nouveaux titulaires à partir du 1^{er} avril prochain.

Le lieutenant-colonel E. de Perrot passe de l'état-major au corps d'instruction de l'infanterie.

Sont nommés chefs de service au service de l'état-major général, le colonel d'état-major M. de Wattenwyl, à Berne, et le lieutenant-colonel M. Feldmann, à Thoune.

† **Le lieutenant-colonel Bernard.** — Le lieutenant-colonel Théophile Bernard qui s'est éteint subitement le 14 novembre dernier à Berne, laisse le souvenir d'un officier qui fut un brave soldat, un brillant cavalier et un excellent camarade.

En 1870/71, jeune lieutenant d'artillerie, il fut chargé de missions délicates et non exemptes de difficultés. Il eut entre autres, en plein hiver, à conduire de Bienne à Berthoud quelques centaines de cavaliers, débris de l'armée de l'Est, dans des circonstances particulièrement pénibles : les hommes exténués, presque tous atteints de dysenterie, pouvaient à peine conduire ou se tenir sur des chevaux réduits à l'état de squelette. La dépression morale, les privations prolongées, les tortures physiques avaient, par leur durée et leur intensité, porté de sérieuses atteintes à l'esprit de discipline ; aussi ne fut-ce point chose aisée pour le jeune lieutenant d'amener à destination le contingent qui lui avait été confié. C'est dans des circonstances de ce genre qu'il fit valoir de sérieuses qualités d'endurance, d'énergie et humanitaires.

Après la guerre, il fut attaché à la Régie fédérale des chevaux à Thoune, où le colonel de Linden appréciant ses services, ses qualités de cavalier, d'officier décidé et gentleman, proposa au chef du Département militaire fédéral Hertenstein, de l'envoyer en mission spéciale à Vienne, à l'Ecole impériale d'équitation et à l'Académie de l'« Ecole espagnole » qui jouissait d'une renommée considérable.

Le lieutenant Bernard séjourna à Vienne pendant deux ans et vécut dans les meilleurs termes avec ses camarades autrichiens. Rentré au pays, il passe dans l'arme de la cavalerie et se trouve sous les ordres du colonel Zehnder. Il servit alternativement sur les places d'armes d'Aarau, de Lucerne, de Zurich, Berne, Genève et Bâle. Dans la force de l'âge, brillant cavalier et camarade dévoué, il est apprécié de tous.

Plus tard, le colonel Wille, chef d'arme de la cavalerie qu'il a entrepris de réformer, appelle le major Bernard aux fonctions de chef du dépôt de remonte de cavalerie, poste qu'il occupa de 1891 à 1904. Durant cette période, il fit partie des commissions chargées de l'achat des chevaux à l'étranger ; comme tel, il participa à l'acquisition d'environ 10 000 chevaux.

Passant par Berne, l'archiduc Rodolphe d'Autriche, qui avait fait à Vienne la connaissance du lieutenant-colonel Bernard, vint le saluer au dépôt de remonte et, bras dessus, bras dessous, les deux camarades visitèrent longuement toute l'installation, s'entretenant des plus cordialement.

Ensuite d'incidents qu'il est inutile de rappeler ici et qui impressionnèrent péniblement le monde militaire de notre pays, le lieutenant-colonel Bernard donna sa démission de ses fonctions de chef du dépôt de remonte de cavalerie.

Soldat dans l'âme, fidèle au devoir, droit comme la lame de son sabre, le lieutenant-colonel Bernard, après une trentaine d'années de bons et loyaux services, allait prendre une retraite prématurée, lorsqu'il fut appelé en qualité de professeur d'équitation dans les écoles d'officiers du génie et des troupes du service de santé.

Fort nombreux sont les officiers et les soldats qui purent apprécier en la personne du lieutenant-colonel Bernard le camarade aimable et dévoué, le patriote et l'homme de cœur que bien des revers et des amertumes n'avaient pu rendre injuste ou simplement aigrir.

Major Ch. R.

Cours d'escrime au sabre. — Nous apprenons avec plaisir que les officiers de Lausanne vont avoir l'occasion de profiter d'un cours d'escrime au sabre organisé sous les auspices de la Société d'escrime.

Ce cours sera donné par le professeur Kuentz, dont la réputation n'est plus à faire; le maître sera secondé par son prévôt M. Bussière qui, comme chasseur d'Afrique, a expérimenté la valeur pratique du sabre dans la campagne du Maroc.

Nous espérons que les participants seront nombreux, car la plupart de nos officiers ne savent pas manier l'arme qu'ils portent au côté.

La création de ce cours répond ainsi à un besoin, il est très désirable que nos jeunes camarades cherchent à acquérir quelques notions de l'escrime au sabre.

L'adresse obtenue dans cet exercice ne pourra que fortifier leur confiance en eux-mêmes, développer leur aisance et améliorer leur tenue, sabre en main, devant la troupe. Ajoutons que le prix du cours est des plus modique. Il y aura deux leçons par semaine pendant deux mois (janvier et février) avec interruption pendant le cours de skis.

BIBLIOGRAPHIE

Croquis genevois, par Gaspard Vallette. Préface de Philippe Godet.

1 vol. petit in-8°, Genève 1912. A. Jullien, libraire-éditeur.

Ces croquis ne relèvent pas de la littérature militaire. Gaspard Vallette n'avait rien du soldat, ce qui ne l'empêchait pas d'être un patriote convaincu autant qu'un esprit fin et avisé. Dans ses *Croquis genevois*